



Cadre réservé à l'Administration

Décision du jury :

AVIS FAVORABLE :

AVIS DEFAVORABLE :

A DISTANCE

## DOSSIER DE CANDIDATURE

MASTER 2<sup>ème</sup> ANNEE ADMINISTRATION PUBLIQUE  
PARCOURS  
MANAGEMENT PUBLIC ET DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Année universitaire 2019/2020

Numéro INE (obligatoire en cas d'inscription) : .....

NOM de famille : .....

NOM d'usage : .....

Prénoms : .....

Nationalité : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

Courriel : .....

Baccalauréat : Série..... Année d'obtention : .....

Etes-vous en situation d'handicap :  Oui  Non

Si oui, votre handicap nécessite-t-il des aménagements d'examens ?  Oui  Non

(si besoin d'aménagement quel qu'il soit, vous serez inscrit(e) uniquement sur le centre de Poitiers).

## ETUDES SUPERIEURES (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

Année universitaire	Lieu	Inscription		Résultat
		Année d'étude (ex : L1, L2, BTS, DUT, etc)	Discipline	

### **Prise en charge des frais de votre formation – Votre situation :**

Formation initiale : sans prise en charge et sans conventionnement + paiement de la CVEC

- A titre individuel – Etudiant n'étant pas entré dans la vie professionnelle
- Salarié à titre individuel – Réalisation de la formation en dehors de votre temps de travail et ne souhaitant pas demander un financement de la formation à un prescripteur ou à un employeur (aucun justificatif ne pourra être fourni)

Formation continue : avec prise en charge et conventionnement – pas de paiement de la CVEC

- Salarié de l'Etat – Salarié fonction publique – Congé de formation professionnel (CFP)
- Bénéficiaire du RSA (obligation de garder le statut de stagiaire de la formation continue)
- Par pôle emploi et/ou la région - Demandeur d'emploi en formation – AIF (Aide individuelle à la formation) ou aide à la formation individuelle à la formation professionnelle continue
- Par l'employeur et/ou l'OPCO (Organisme financeur)
- Par un CPF (compte personnel de formation)
- Par un CPF de transition (si reconversion professionnelle envisagée)

Contactez **obligatoirement** le service UP & PRO (05.49.45.44.60) [uppro.univ-poitiers.fr](http://uppro.univ-poitiers.fr)

Centre pour les journées de regroupement et examens :

**Uniquement le centre de Poitiers**

Pour tous renseignements :

Madame Caroline POUDOU

Téléphone : 05.49.45.40.90

Courriel : [ipagdistance@univ-poitiers.fr](mailto:ipagdistance@univ-poitiers.fr)

<http://ipag.univ-poitiers.fr>

**Pour être pris en compte, ce dossier doit être accompagné des pièces suivantes :**

- 1 C. V.
- 1 Lettre de motivation
- Photocopies des relevés de notes de la dernière année et photocopies des diplômes obtenus
- 1 **enveloppe 110x220**, affranchie au tarif en vigueur pour 20 g **libellée à votre adresse**
- 1 **enveloppe 229x324** affranchie au tarif en vigueur pour 100 g **libellée à votre adresse**

**Date limite de candidature : le 7 novembre 2019**  
**(pour l'année universitaire 2019/2020)**



**Candidatez le plus tôt possible afin de, si-admission, commencer  
la formation dès le mois de septembre**

**Seuls les dossiers complets seront examinés**

→ Adresse pour le dépôt ou l'envoi des dossiers :

**IPAG-CIMP**  
**Scolarité Formation à distance**  
Bâtiment A1  
2 rue Jean Carbonnier  
TSA 81100  
86073 POITIERS CEDEX 9

Aucun résultat de la commission ne sera communiqué par téléphone.